

Onxeo fait le point sur le litige avec SpeBio/SpePharm

Écrit par ONEO

Mercredi, 24 Janvier 2018 18:17 -



Paris (France), le 23 janvier 2018 - 21h30 CET - Onxeo S.A. (Euronext Paris, NASDAQ Copenhague : ONXEO - FR0010095596), («

Onxeo

» ou la «

Société

»),

société de biotechnologie spécialisée dans le développement de médicaments innovants en oncologie, notamment contre les cancers rares ou résistants, annonce avoir

déposé

ses conclusions

auprès de

la Cour d'Appel de Paris

,

dans l

e

cadre du

litige

au fond qui l'oppose aux sociétés

SpePharm et SpeBio B.V,

afin de s'assurer que la procédure d'appel soit traitée dans les plus brefs délais dans l'intérêt de ses actionnaires.

La Société entend tout faire pour convaincre la Cour d'appel de son bon droit et la décision devrait intervenir dès la fin du quatrième trimestre 2018.

Compte tenu du paiement prévu des montants mis à sa charge par le Tribunal de commerce le 17 octobre 2017, la Société met actuellement e

n place un plan d'actions permett

ant

la poursuite d

es programmes

de

R&D

selon le calendrier i

nitialement prévu

.